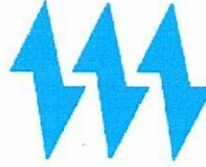


SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE  
SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU  
siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer  
Ksar - Nouakchott- Mauritanie  
BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95  
R.C.:N°35699/NIF 30500075  
E-mail:somelec@somelec.mr



## Affichage N°

### 5201

## Travaux des génies civils

## DA N° 265-95/CI-DP/DP/2024 du 26/07/2024

Date d'ouverture : **Lundi 26 Aout 2024 à 12:00**

**Objet : Appel d'offres**

**Description : Construction des abris pour les transformateurs, pompes et les cuves journalières dans les centrales de Timbédra, Tintane, Tidjikja et Akjoujt**

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantité
1	Réalisation des travaux de construction des abris pour les transformateurs, pompes et les cuves journalières des groupes PRIE dans les sites suivant : Timbedra, Tintane, Tidjikja et Akjoujt (Voir le cahier de charges ci-joint)	abris		5
NB : - Voir le cahier de charges ci-joint.				

### Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : **Centrales de Timbédra, Tintane, Tidjikja et Akjoujt**
- 4) **Délai de execution : 20 jours pour chaque site**
- 5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> **au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Lundi 26 Aout 2024 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur SOMELEC** ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

**N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)**

Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux

Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud



# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



Ministère du Pétrole, des Mines de l'Énergie  
SPT GROUPE SOMELEC



Réalisation des travaux de construction des  
Abris pour les transformateurs, pompes et les  
cuves journalières groupes PRIE (Timbedra,  
Tintane, Tijikja et Akjoujt)

A handwritten signature in blue ink, appearing to be a stylized 'CT' or similar initials.

Juillet 2024

La SPT -groupe SOMELEC lance une consultation pour la réalisation des travaux de construction des Abris pour les transformateurs, pompes de transfert et les cuves journalières de 4m x4m avec hauteur de 4m en charpente métallique couvert en Bac Alu au profit des centrales ( **Akjoujt, Tidjikja, Timbedra et Tintane**)

A ce titre, nous invitons les entreprises intéressées, pouvant justifier d'une expérience similaire avérée et dument authentifiée dans le domaine, à soumettre une proposition technique et financière pour la réalisation des prestations définies ci - après.

## **A : CHRPENTE METALLIQUE :**

Fourniture, fabrication et pose de la charpente métallique pour ossature du hangar y compris les travaux de scellement ou pré scellement nécessaires, le traitement de surface ainsi que les boulonneries, gousset raidisseurs, platines, les pannes et les fermes seront en IPE

### **Couverture**

Fourniture et pose de couverture en Bac Alu y compris la fixation pliées d'étanchéité (faitière, solins bavette, bandeaux) ainsi que toutes sujétions.

## **B : Fondations**

Elles auront une profondeur d'au moins un mètre. Cette profondeur peut être réduite lorsque l'abri est construit sur un terrain rocheux. Par contre si la consistance du terrain l'exige, des dispositions convenables seront prises pour assurer la stabilité de l'ouvrage. Niveau de la fondation doit être a 30cm para rapport le niveau de la route bitume goudronnée

### **B1 : Dosages**

- Béton armés de fondation : 350 kg/m<sup>3</sup>

## **C : QUALIFICATION DE SOUMISSIONNER**

L'offre doit comprendre les pièces administratives établies dans les formes réglementaires attestant la régularité de ces prestataires vis-à-vis de l'Administration.

Ces pièces dont la validité est de six (06) mois, sauf pour la Banque Centrale de Mauritanie (validité fixée à un (01) mois) sont les suivantes :

- Attestation délivrée par le Trésorier Général,
- Attestation délivrée par le Directeur Général des Impôts ;
- Attestation délivrée par le Directeur Général de la CNSS ;
- Attestation délivrée par le Directeur du Travail et de la Main d'œuvre ;
- Attestation délivrée par le Directeur de la Supervision bancaire à la BCM certifiant que l'intéressé ne figure pas sur la liste des contentieux et comptes gelés.

- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur travaux de charpente métallique le non fourniture de cette attestation qui approuve l'exécution est un motif du rejet du dossier.

**Personnel :**

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

<i>Nombre</i>	<i>Nom et prénoms</i>	<i>Affectation</i>	<i>Expérience globale en travaux (années)</i>	<i>Expérience dans des travaux similaires (Années)</i>
1		Technicien GC	3	2

Le Candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience Ingénieur génie civil sera permanent sur le site durant les travaux

**Matériel :**

<b>Numéro</b>	<b>Type et caractéristiques du matériel</b>	<b>Nombre minimum requis</b>
<u>1</u>	Poste à souder	1
2	lot de matériel, échafaudage	1

**D : Travaux à exécuter pour chaque site :**

<b>Site</b>	<b>Abri Transfo</b>	<b>Abri Cuve</b>
Akjoujt	Non Prévu à construire	Prévu à construire
Tidjikja	Prévu à construire	Prévu à construire
Tintane	Non prévu à construire	Prévu à construire
Timbedra	Non prévu à construire	Prévu à construire

NB : les plans d'Abri de transfo et les plans d'Abri de cuve sont identiques

## DEVIS QUANTITATIF & ESTIMATIF POUR ABRI :

N	DESIGNATION	U	Q	PU/MRU	PT
1	Excavation	m3	1.75		-
2	Béton de propreté	m3	0.3		
3	Béton semelles isolées	m3	0.76		
4	IPE 140	ml	36		-
5	IPE 80	ml	47		
6	Corniere 50x50x5	ml	45		
7	Tole 5mm	m2	2		-
8	Tole en bac alu	m2	28		
9	Boulon crochet	U	100		
10	Tige d'encrage 24x500	U	24		
11	Bolon 12	U	100		

Le Candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé échafaudage sera sur le site obligatoirement.

**NB :** Le personnel et le matériel proposés feront l'objet d'une réception au démarrage des travaux.


Il reste entendu que, pour le personnel, aucune substitution d'un membre du personnel-clé ne serait admise sans l'autorisation préalable de la SPT- SOMELEC après proposition de profils équivalents ou supérieurs.

### D : DUREE DES TRAVAUX :

La durée des travaux est de 20 jours pour chaque site.

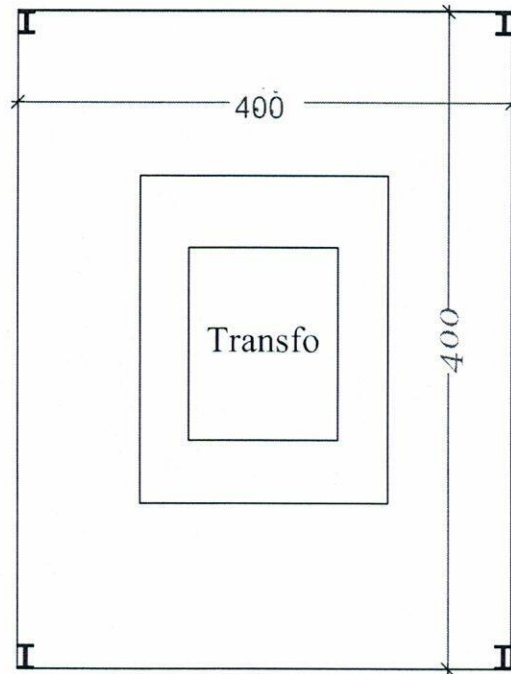


**DIRECTEUR CENTRAL DE PRODUCTION ET TRANSPORT**



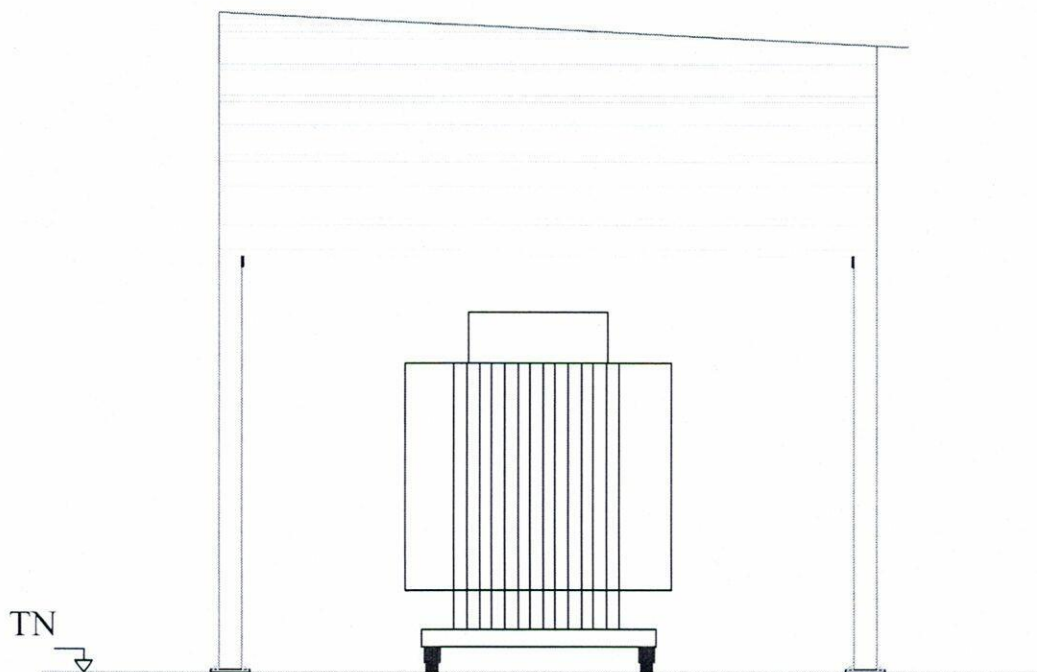
DÉTAIL ABRI TRANSFO

⊥ A



⊥ A

VUE EN PLAN

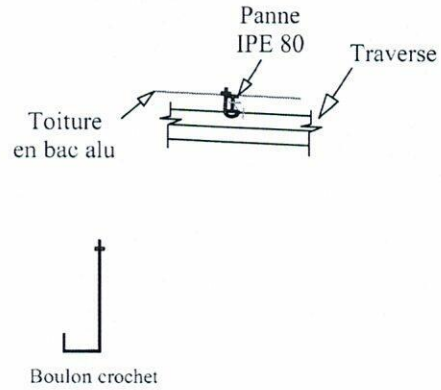
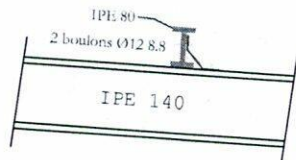


VUE LATÉRALE

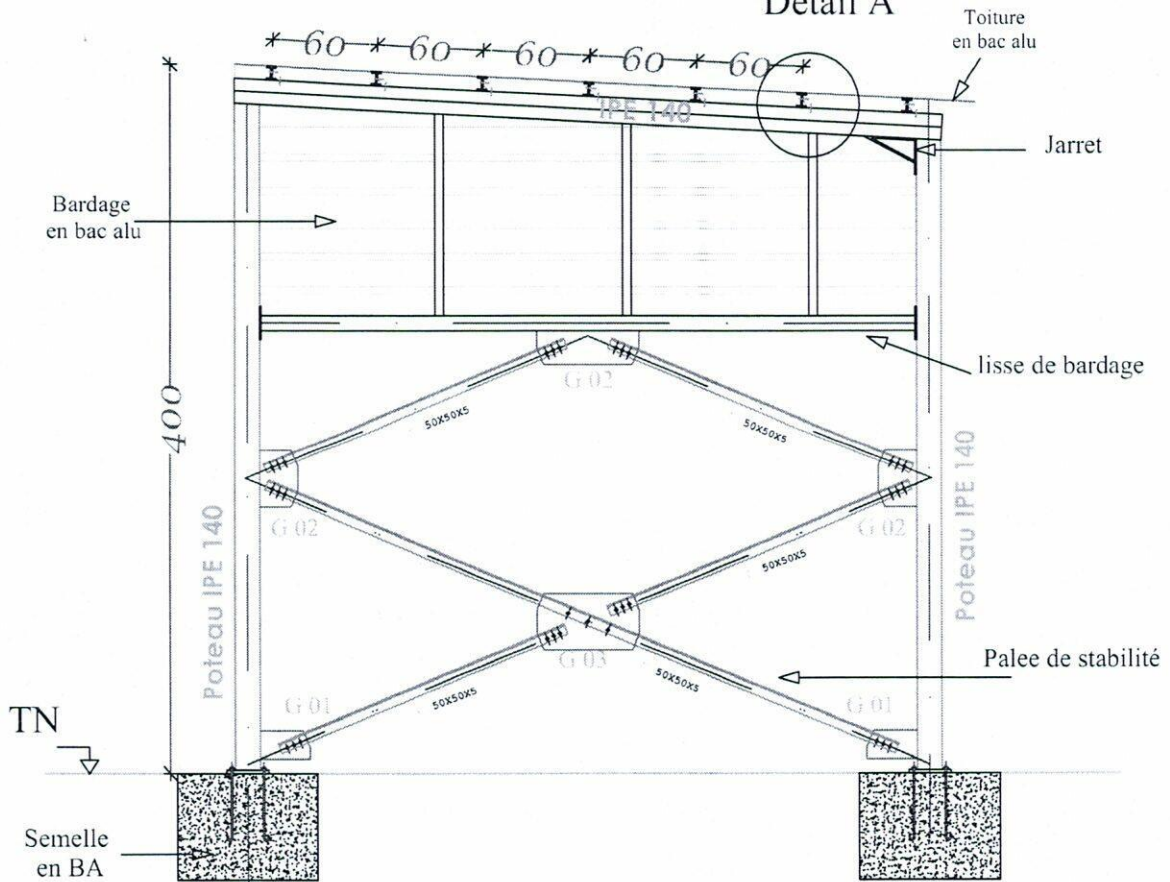
# DÉTAIL ABRI TRANSFO

DÉTAIL A

DÉTAIL DE L'ECHANTIGNOLLE



Détail A



COUPE A-A